

Les dates des nouvelles élections municipales à Oppède



A la suite de l'annulation des élections municipales d'Oppède par décision du Conseil d'État du 19 mai 2021, les électeurs de la commune sont convoqués le dimanche 18 juillet 2021 en vue d'élire leurs conseillers municipaux. Dans l'hypothèse d'un second tour, celui-ci aura lieu le dimanche 25 juillet 2021.

Les listes de candidats seront déposées en sous-préfecture d'Apt :

Pour le 1er tour : du lundi 21 juin 2021 au mardi 23 juin 2021 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le jeudi 24 juin 2021 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h.

Pour le second tour éventuel : du lundi 19 juillet de 9h à 11h30 et de 14h à 16h et le mardi 20 juillet de 9h30 à 11h et de 14h à 18h.



Ecrit par Echo du Mardi le 9 juin 2021

Le Conseil d'État a annulé cette élection en raison de l'utilisation par Jean-Pierre Gérard, élu maire le 15 mars 2020, d'un logo tricolore. « L'utilisation des trois couleurs nationales sur ces documents de propagande électorale a été de nature à créer une confusion dans l'esprit des électeurs », a justifié la haute juridiction.

Lors du précédent scrutin, la liste de Jean-Pierre Gérard l'avait emporté avec 4 voix d'avance sur celle de son opposant Jean Grégoire (320 contre 316).

Par ailleurs, c'est une délégation spéciale mise en place par arrêté du préfet de Vaucluse qui assure les affaires courante de la commune depuis le 27 mai dernier.